ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

de L'Association des Archers Pieusais

Vendredi 15 octobre 2021 à 20h

Salle de réunion du C.A.A.

14 route de Cherbourg

50340 LES PIEUX

Début de l'assemblée à : 20h15

Présentation des personnalités présentes

Personnes invités présentes :

- *MME LE BALLAIS Annick : 2ème Adjoint au maire de la commune des Pieux,*
- *M. Gérard LEVAVASSEUR : Président du CD 50 Tir à l'arc, représenté par Christian BELHOMME et Pascale DUQUESNE membre du CDTA 50.*

Ordre du Jour

1.Rappel des conditions de vote

2.Approbation du PV de la dernière AG (09/10/2020)

3.Rapport moral du président

4.Bilan financier saison 2021

5.Projets saison 2022

6.Budget prévisionnel 2022

7.Informations divers (organigramme du club, labellisation, terrain extérieur, cotisation, tenue vestimentaire, réductions Wuilbaut)

8.Élections du bureau (Président(e) & Sécretaire et Secrétaire adjointe)

9.Questions diverses

1. Rappel sur les conditions de vote

Article 9 du statut de l'association : «seules les personnes licenciées âgées de 16 ans révolus au jour de l'assemblée et à jour de leurs cotisations sont autorisées à participer aux votes».

Nombre de licenciés admis au vote : 40

Décomptes des votants présents et mandatés : 14

Licenciés présents : 12

Quorum pour la validité des délibérations : 25% des membres votants licenciés au sein de l'association *(Quorum est atteint si ≥10) soit 10 membres,*

Rappel : les statuts et règlement interne sont consultables en permanence dans notre local salle polyvalente et sur le site des Archers Pieusais.

Les questions et suggestions pourront être exprimées en fin d'assemblée

2. Approbation du PV de la dernière AG (09/10/2020)

Aucune remarque, le PV est approuvé à l'unanimité des présents.

3. Rapport moral du président

3.1 Remerciements :

- Aux personnalités présentes;
- Aux membres du club bénévoles, parents des jeunes archers ainsi qu'aux bénévoles extérieurs au club qui participent à la vie du club toute l'année ;
- A la municipalité des Pieux pour la mise à disposition de ses installations sportives pour nos entraînements et pour l'organisation des compétitions, ainsi qu'à son équipe technique ;

- A la municipalité de Pierreville pour sa mise à disposition de son terrain de sport pour nos entraînements, la fête du club et lors de compétitions ainsi qu'au personnel de l'atelier municipal ;
- A la municipalité de Flamanville pour sa mise à disposition du parc du château lors des tirs parcours annuels ainsi qu'au personnel de l'atelier municipal ;
- Au pôle de proximité des Pieux ;
- A M. Pascal BOISSET pour la mise à disposition de ses terrains sur la commune de Tréauville et pour leurs aménagements réalisés pour nos entraînements en parcours ;
- A la presse écrite et parlée régionale (La Presse de la Manche – La Manche Libre - Ouest France) pour la couverture des événements que nous organisons ;
- Aux partenaires privés que sont le garage PEUGEOT (Mme et M. LEROUTIER), le SUPER U Les Pieux, le Crédit Agricole des PIEUX et la Boulangerie Océane Les Pieux ;
- Aux Comités Départemental et Régional pour leur soutien lors des championnats et sur des manifestations spécifiques,
- Bienvenue aux petits nouveaux qui nous rejoignent cette saison.

3.2 Bilan de l'année sportive 2020 / 2021

66 Licenciés : 36 adultes, 30 Jeunes (7 poussins), dont 22 dames (33%)

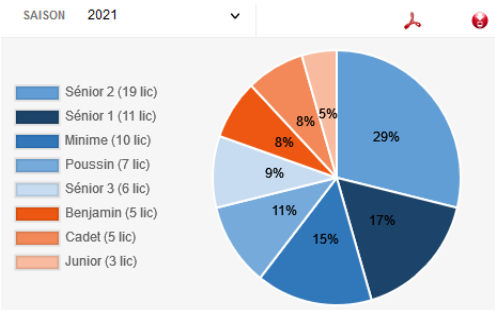

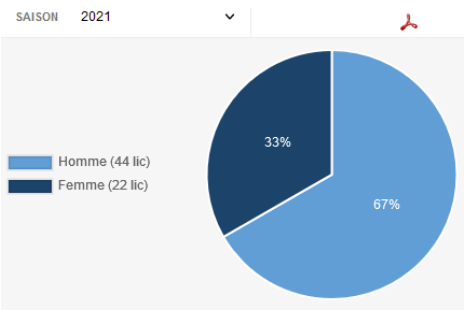

Saison 2021 :

- 5 septembre 2020 : Participation au forum des associations de l'OSLC ;
- 9 octobre 2020 : Assemblée générale ordinaire 2020 et brioches;

- 29 octobre 2020 : suppression de tous les créneaux d'entraînements jusqu'à nouvel ordre dans le cadre des mesures sanitaires liées au coronavirus SRAS 2,
- 28 novembre 2020 : Réouverture des entraînements en extérieur sur le stade de Pierreville ;
- 4 janvier 2021 : réouverture des entraînements pour les mineurs dans la salle Polyvalente jusqu'au 14 janvier, date du reconfinement ;
- 20 mars 2021 : Réouverture des entraînements à l'extérieur sur le stade de Pierreville et le bois de Pascal sur la commune de Tréauville avec le protocole sanitaire du ministère des sport et de la fédération et adaptation des horaires par rapport au couvre feu ;
- 19 mai 2021 : réouverture des entraînements dans la salle Polyvalente
- 30 mai 2021 : réalisation du championnat régional 3D au château de Flamanville. Présence de 46 archers normands (jauge limitée à 50 participants)
- 2021 : prolongation par la FFTA du « Label de Bronze » aux Archers Pieusais. Label décerné pour 2 ans en fonction des équipements et activités tir à l'arc proposés, et des résultats obtenus dans les différentes disciplines du tir à l'arc.
- Nous sommes aussi label valides handicapés pour un sport ensemble décerné par le CDOS et le Conseil Général. Nous sommes inscrits sur le « Handiguide »,
- Adhésion aux dispositifs « @tout Normandie » ,« Spot50 » du conseil général et régional et Pass Sport cette année.

3.3 Encadrement pour la saison passée

- 3 entraîneurs niveau 1 (Philippe BIHEL, Brigitte BIHEL, Josiane GIBERT),
- 2 assistants entraîneurs (Alain MALLET, Hélène SANTAMANS)
- 3 arbitres Fédéral option cibles anglaises et Beursault (Jean-Michel HOURSEAU, Josiane GIBERT, Christian GIBERT),
- 1 membre élu au CD50 (Josiane GIBERT vice-présidente) ;
- 2 membres de commission au CD50 (Eugénie LAUNEY membre de la commission femmes, Alain MALLET membre de la commission Parcours) ;

- 1 membre élu au CD 50 (Christian GIBERT membre de la commission communication et webmaster du CD50)
- 1 élu au Comité directeur du comité régional (Josiane GIBERT) et 1 coopté à la commission communication du comité régional (Christian GIBERT) ;
- 1 délégué adjoint du CD50 auprès de la FFTA (Josiane GIBERT) ;

3.4 Résultats sportifs

Le palmarès des Archers Pieusais pour la saison 2021 est le suivant :

Veuillez trouver ci-dessous les résultats de la saison 2021 pour les Archers Pieusais :

C'est 17 médailles de remportées par les archers du club lors de cette saison 2021 dans les différentes disciplines du tir à l'arc lors de 9 compétitions ; 11 or, 6 argent

- 7 archers ont participé au Championnat Régional tir 3D à Flamanville, 3 médailles d'or (Eugénie LAUNEY, Clément DEVY, Pascal BOISSET) et 1 médaille d'argent (Théo GUIFFARD) ,
- 1 archer s'est sélectionné et a participé au championnat de France TAE 70m à RIOM (63) le 30 juillet 2021 (Olivier BIHEL),

Bravo à tous,

3.5 Investissements réalisés

- Achat d'une faucille et d'un couteau désherbeur
- Achat du bois pour la fabrication des gardes Beursault et des cibles pour notre futur terrain extérieur.

Vote : Bilan moral 2020/2021 : validé à l'unanimité des présents.

4. Bilan financier 2020/2021

Présentation du bilan financier 2020/2021 ci-joint en annexe 1.

Présentation du calcul de valorisation du bénévolat en annexe 2

Vote : Bilan financier 2020/2021 : validé à l'unanimité des présents.

5. Projets 2021 / 2022

- Participation aux concours inscrits au calendrier 2021/2022 ainsi qu'aux concours « Loisir spécial jeunes » et trophée des mixtes;
- 2 septembre 2021 : renouvellement des affiliations à la FFTA et FFSA,
- 4 Septembre 2021 : Participation au forum des associations salle polyvalente des Pieux ;
- 15 octobre 2021 : Assemblée générale ordinaire 2021 ;
- 20 novembre 2021 : Organisation concours spécial jeunes et adultes debutants dans la salle Polyvalente,
- 15 janvier 2022 : organisation compétition sélective de tir à l'arc en sport adapté,
- 15 & 16 janvier 2022 : organisation compétition sélective de tir en salle 2x18m
- 12 mars 2022 : Après-midi rencontre public handicapé en partenariat avec le Comité Départemental de la MANCHE de tir à l'arc ;
- 1 ou 8 mai 2022 : Organisation d'un Tir à l'Arc Extérieur sélectif sur le stade des Pieux ou de Pierreville,
- 12 juin 2022 : Organisation du championnat départemental de tir 3D à FLAMANVILLE Organisation d'un Tir à l'Arc Extérieur sélectif sur le stade des Pieux,
- 18 ou 25 juin 2022 : Fête du club,
- Renouvellement Adhésion aux dispositifs «@tout Normandie», «Spot50» du Conseil général et Pass Sport nouveau de cette année;

Parmi les investissements matériels :

- Achat de petit matériel pour l'installation des gardes du jardin d'arc
- Achat stramit, bac acier et quincaillerie pour la fabrication des cibles du terrain
- Achat de bandes de mousse pour refaire des cibles parcours
- Achat de blason 3D en néoprène
- Achat de blasons pour les compétitions
- Achat de coupes et médailles
- Réassort des vêtements du club
- Achat et fabrication de bâches pour protection des cibles
- Achat d'arc pour la compétition en location

Vote : Projets 2021/2022 : adopté à l'unanimité des présents.

6.Budget prévisionnel 2021/2022

Présentation du budget prévisionnel ci-joint en annexe 3.

Vote : Budget prévisionnel 2021/2022 : adopté à l'unanimité des présents.

7.Informations diverses :

7.1 Organigramme du club

ORGANIGRAMME 2021 - ARCHERS PIEUSAIS

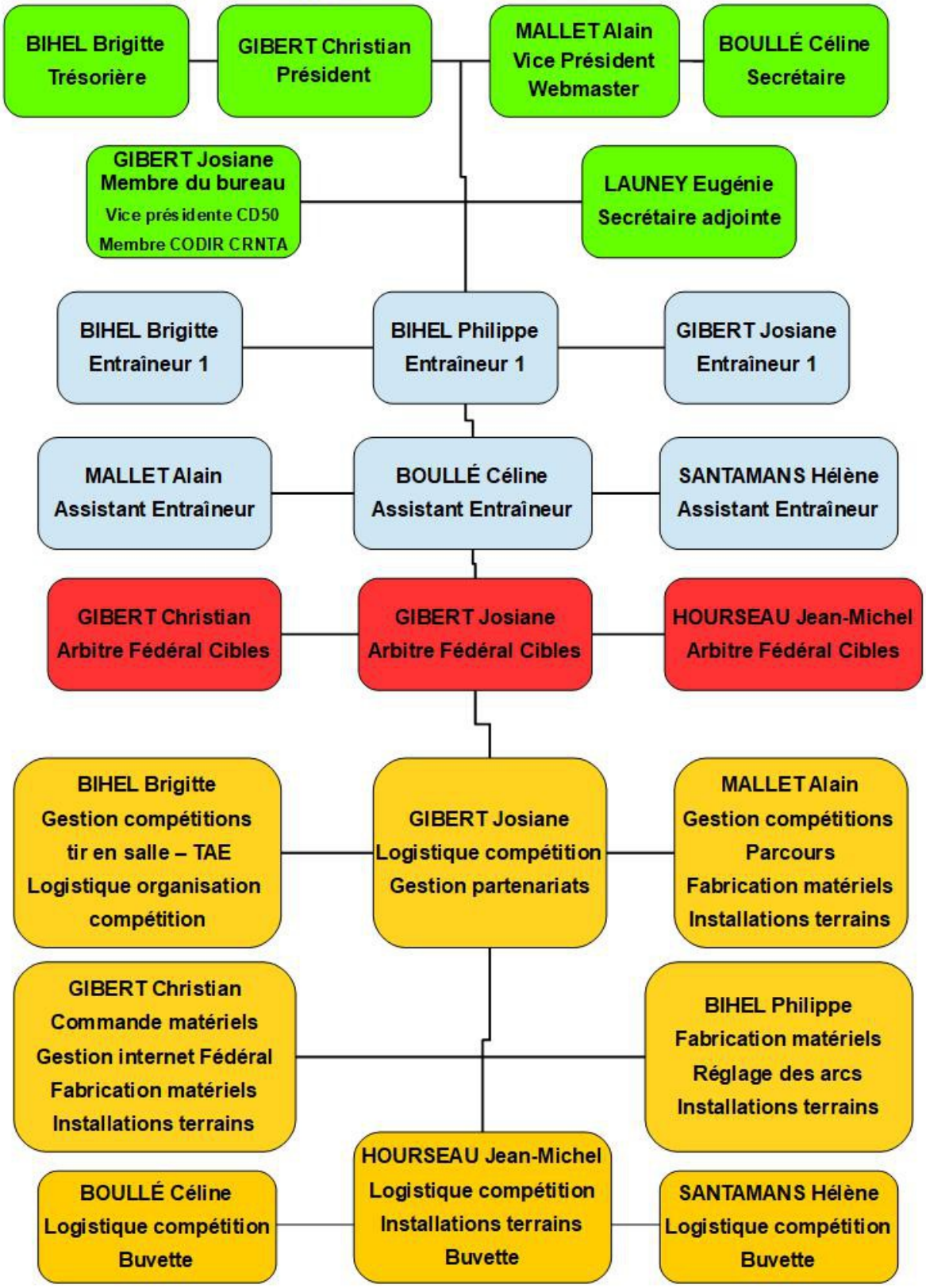

7.2 Labellisation

Nous sommes actuellement Label de Bronze jusqu'en août 2021.

En 2022, les labels évoluent et deviennent Espoir, Ambition, Excellence, Elite.

Dans le cadre du label, rappelons les mesures suivantes pour les nouveaux labels :

- Envoi d'un compte rendu d'AG au CD et au comité Régional chaque année ;
- Participation aux AG des Comités Départemental et Régional,
- Désignation d'une personne détachée du pas de tir chargée d'accueillir les personnes lors des entraînements ;
- Mise à jour du panneau d'affichage à la salle polyvalente où figurent les diplômes des entraîneurs ainsi que l'organigramme de l'association avec les différents rôles de chacun ;
- Désignation d'un membre responsable renouvelable chaque année pour chacun des points suivants : Suivi des archers, relations et partenaires, Gestion des compétitions, Gestion du matériel, Gestion du site web, Accueil et communication interne. Cf organigramme ci-avant.
- Rédaction d'un projet associatif
- Obtenir une certification parmis : moins de 10 ans, parcours, compétition, mixité, animation/découverte, handicap, citoyen, tir à l'arc sur ordonnance, Label ETAF.

En 2016, nous avons obtenu le label « Club Citoyen » pour nos actions envers les scolaires et les personnes en situation de handicap.

En 2017 et 2018, nous avons renouvelé ce label sur les mêmes items plus l'accès à la compétition pour les jeunes en clubs.

Pour 2019, nous avons fait une demande de prolongation de cette labellisation sur les 3 items (jeunes en milieu scolaire, public en situation de handicap et jeunes en club). La FFTA nous a prolongé le label acquis en 2019 sur 2020. A partir de 2022, ce label est refondu dans la demande de label unique et devient une certification.

7.3 Terrain extérieur

Depuis notre déménagement des Brûlins, trois cibles sont en accès libre à 50 m et 70m sur le stade de Pierreville (convention avec la commune de Pierreville).

Prochainement, nous devrions intégrer le terrain qui nous a été réservé à coté du parking du stade de foot des Costils. Cette surface de 90m par 19m est actuellement en cours d'aménagement et il est prévu l'installation d'un jardin d'arc sur cet espace qui nous permettra l'organisation de compétitions Beursault.

L'aménagement du terrain après validation des plans par un architecte se trouvait divisé en plusieurs lots. Les premiers bétons ont été coulés fin septembre 2021 et concernaient les fondations et le béton de sol des cabanes Beursault. Actuellement, sont en cours la réalisation des fondations des gardes Beursault avec le béton de l'allée des chevaliers.

Une convention avec un archer (Pascal BOISSET) nous permet d'avoir un parcours d'entraînement avec 12 cibles dans les bois sur la commune de Tréauville. Ce parcours d'entraînement est mis en place et utilisable de mars à fin septembre (hors saison de chasse).

7.4 Rappel tenue vestimentaire

- Aux entraînements : survêtement et baskets pour les tireurs (le tir à l'arc est un sport).
- Aux manifestations avec public : polo ou sweat club et survêtement club (ou tenue de sport si pas de tenue club).
- En compétition : baskets, polo ou sweat club et pantalon survêtement club (pour ceux qui en possèdent un), ou en tenue de sport.
- Tout tireur médaillé à l'issue d'un concours quelque soit sa catégorie doit impérativement se présenter sur le podium en tenue club ou en tenue de sport (les jeans autre que blanc, et pulls sont proscrits). Les arbitres ont des consignes pour faire appliquer cette règle.
- Pour les podiums "équipes" même tenue pour les 3 tireurs.
- Les casquettes sont également proscrites sur les podiums ainsi que les mascottes lors des championnats.

- Si vous ne disposez pas de tenue pour un concours, il est toujours possible de s'en faire prêter une.

7.5 Achat Matériel

Depuis de nombreuses années nous faisons les commandes de matériels individuelles auprès de l'archerie Wuilbaut. Ces commandes ne passent pas par le club pour éviter de les retrouver dans notre comptabilité et pour qu'elles soient individualisées, c'est le Président qui gère ces commandes. Ainsi, chaque fois que vous faites une commande, vous obtenez des points de fidélité qui ouvrent droit à une réduction. Pour cela, il faut ouvrir un compte sur le site de Wuilbaut pour transformer vos points en bon de réduction (voir présentation diapo).

8 Élection du bureau

Président (e) sortant : Christian GIBERT

Se présente : Christian GIBERT

Vote : adopté à l'unanimité des présents

Secrétaire sortant : Céline BOULLÉ

Se présente : Céline BOULLÉ

Vote : adopté à l'unanimité des présents

Secrétaire Adjointe sortant : Eugénie LAUNEY

Se présente : Eugénie LAUNEY

Vote : adopté à l'unanimité des présents

9. Questions et points divers

- Question sur l'utilisation du terrain de Pierreville => à tout moment sauf quand il y a entraînement de foot et quand les bêtes sont dans le champs derrière les cibles.
- Présentation du jardin d'arc avec les plans et les photos

Clôture de l'assemblée à 21 h 30

Le Président,

Christian GIBERT

La secrétaire,

Céline BOULLÉ

Compte de résultats
AAP

Validée en AG du 15/10/2021

Le Président

La trésorière

Exercice : 2021

60 - ACHATS		**70 - VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS DE SERVICES**	
Achats d'études et de prestations de services	0	Vente de produits finis	350,5
Achats de matières et fournitures	393,83	Prestations de services	80
Achats de marchandises	0	Ventes de marchandises	0
Fournitures d'entretien et de petits équipements	4362,79	Commissions sur ventes	0
Eau, gaz, électricité	0		
Fournitures administratives	40,76		
Autres fournitures	0		
61 - SERVICES EXTERIEURS		**74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION**	
Locations mobilières et immobilières	0		
Entretien et réparations	40	CNDS	0
Assurances	308,85		
Documentation	0	Région	0
Divers	337		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Département	0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicités, publications	0	EPCI	0
Déplacements	0		
Missions, réceptions	207,11	Commune	2500
Frais postaux	27,84		
Frais de télécommunication	24	Autres	0
Services bancaires	31		
63 - IMPÔTS ET TAXES		**75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES**	
Impôts et taxes sur rémunérations	0	Cotisations, adhésions	1938,8
Autres impôts et taxes	0	Licences fédérales	3604,45
64 - CHARGES DE PERSONNELS		Autres	1034,68
Rémunérations du personnel	0		
Charges sociales	0		
Autres charges de personnel	225		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		**76 - PRODUITS FINANCIERS**	0
Licences fédérales	3560,45		
Cotisations diverses	169	**77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS**	200
66 - CHARGES FINANCIERES	0	**78 - REPRISE SUR AMMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	**79 - TRANSFERT DE CHARGES**	
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0		
Sous total des dépenses	9727,63	**Sous total des recettes**	9708,43
Bénéfice	0	**Perte**	19,2
TOTAL DES DEPENSES	9727,63	**TOTAL DES RECETTES**	9727,63
86 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		**87 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**	
Frais bénévolat donnant lieu à renoncement	0	Dons (renonciation de frais bénévolat)	0
mise à disposition gratuites de biens ou de prestations	1500	Prestations en nature	1500
Personnels bénévoles	15 268,26 €	Bénévolat	15 268,26 €
Total général des dépenses	26495,8865	**Total général des recettes**	26495,8865

ANNEXE 2

Valorisation bénévolat

ACTIVITE PRINCIPALE	Activité élémentaire	Durée (h)	Nb pers	Occurrence/an	Total heures	Total euro
Entraînements (lundi)	Réalisation	1,5	5	13	97,5	1 399,13 €
Entraînements (samedi)	Réalisation	2	7	23	322	4 620,70 €
Entraînement (mardi, jeudi, samedi)	Réalisation	3	1	8	24	344,40 €
Forum des associations	Installation	2	3	1	6	86,10 €
	Tenue stand	7	6	1	42	602,70 €
Animations Canton Jeunes Flamanville	Réalisation	3	3	3	27	387,45 €
Compétition championnat équipe salle	Installation	3	8	0	0	0,00 €
	Dé-installation	2	8	0	0	0,00 €
	Buvette	8	3	0	0	0,00 €
	Terrain	8	3	0	0	0,00 €
	Arbitre	8	6	0	0	0,00 €
Animations OSLC	Réalisation	3	2	0	0	0,00 €
Entraînement RAID Collège	Installation	0,5	4	0	0	0,00 €
	Dé-installation	0,5	4	0	0	0,00 €
	Réalisation	8,5	3	0	0	0,00 €
Compétition salle	Installation	3	8	0	0	0,00 €
	Dé-installation	2	8	0	0	0,00 €
	Buvette	8	3	0	0	0,00 €
	Terrain	8	3	0	0	0,00 €
	Arbitre	6	3	0	0	0,00 €
Compétition TAE	Installation	4	8	0	0	0,00 €
	Dé-installation	3	8	0	0	0,00 €
				0	0	0,00 €
	Transport matériel CD50	2	2	0	0	0,00 €
	Buvette	8	3	0	0	0,00 €
	Grillade	4	4	0	0	0,00 €
	Terrain	6	6	0	0	0,00 €
	Arbitre	6	5	0	0	0,00 €
Compétition Beursault	Installation	4	8	0	0	0,00 €
	Dé-installation	2	8	0	0	0,00 €
	Buvette	5	3	0	0	0,00 €
	Terrain	3	3	0	0	0,00 €
	Arbitre	4	3	0	0	0,00 €

Compétition 3D	Elaborat° parcours	3	2	4	24	344,40 €
	Validat° arbitre	5	1	1	5	71,75 €
	Installation	10	8	1	80	1 148,00 €
	Dé-installation	4	8	1	32	459,20 €
	Buvette intendance	10	6	1	60	861,00 €
	Terrain	6	2	1	12	172,20 €
	Arbitre	8	4	1	32	459,20 €
Après-midi handi	Installation	1	8	0	0	0,00 €
	Dé-installation	1	8	0	0	0,00 €
	Buvette	4	3	0	0	0,00 €
	Terrain	3	14	0	0	0,00 €
Loisirs jeunes	Installation	2	8	0	0	0,00 €
	Dé-installation	1	8	0	0	0,00 €
	Buvette	3	3	0	0	0,00 €
	Terrain	3	3	0	0	0,00 €
	Arbitre	3	2	0	0	0,00 €
Challenge arbitres	Installation	1	3	0	0	0,00 €
	Dé-installation	1	3	0	0	0,00 €
	Préparation	4	3	0	0	0,00 €
	Logistique repas accueil	4	4	0	0	0,00 €
Tenue du journal comptable et opérations	Réalisation	2,5	2	5	25	358,75 €
Comptabilité par trésorière	Réalisation	1	1	38	38	545,30 €
Préparation de l'AG par Président	Réalisation	4	1	1	4	57,40 €
Préparation réunion bureau par Président	Réalisation	1	1	4	4	57,40 €
Réunion du bureau et cadres	Réalisation	2,5	9	5	112,5	1 614,38 €
Réunion CODIR comité régional	Participation	3	1	3	9	129,15 €
	Trajet	3	1	1	3	43,05 €
Réunion AG comité régional	Participation	3	2	1	6	86,10 €
	Trajet	3	2	0	0	0,00 €
Réunion AG comité départemental	Participation	2	3	1	6	86,10 €
	Trajet	1	3	0	0	0,00 €
Réunion présidents comité départemental	Participation	1	1	1	1	14,35 €
	Trajet	2	1	1	2	28,70 €
Réunion membres bureau du comité 50	Participation	2	2	2	8	114,80 €

Réunion membres bureau du comité 50	Trajet	2	2	1	4	57,40 €
Formation des arbitres (recyclage)	Participation	6	3	1	18	258,30 €
	Trajet	4	3	1	12	172,20 €
Formation entraîneurs (recyclage)	Participation	8	3	0,333	7,992	114,69 €
	Trajet	2	3	0,333	1,998	28,67 €
Tenue du site web	mise à jour	1	1	38	38	545,30 €

SMIC au 01/01/2021	10,25			
Valorisation bénévolat = SMIC * 1,4	14,35	**Totaux :**	**1063,99**	**15 268,26 €**

Budget prévisionnel

Validée en AG du 15/10/2021

Exercice : 2022 Le Président La trésorière

60 - ACHATS		**70 - VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS DE SERVICES**	
Achats d'études et de prestations de services	0	Vente de produits finis	1800
Achats de matières et fournitures	1920	Prestations de services	300
Achats de marchandises	1400	Ventes de marchandises	580
Fournitures d'entretien et de petits équipements	5500	Commissions sur ventes	0
Eau, gaz, électricité	0		
Fournitures administratives	150		
Autres fournitures	400		
61 - SERVICES EXTERIEURS		**74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION**	
Locations mobilières et immobilières	100		
Entretien et réparations	0	CNDS	3000
Assurances	130		
Documentation	0	Région	
Divers	900		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Département	0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicités, publications	0	EPCI	0
Déplacements	1700		
Missions, réceptions	1700	Commune	2500
Frais postaux	64		
Frais de télécommunication	24	Autres	500
Services bancaires	42		
63 - IMPÔTS ET TAXES		**75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES**	
Impôts et taxes sur rémunérations	0	Cotisations, adhésions	1800
Autres impôts et taxes	0	Licences fédérales	3600
64 - CHARGES DE PERSONNELS		Autres	5400
Rémunérations du personnel	0		
Charges sociales	0		
Autres charges de personnel	180		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		**76 - PRODUITS FINANCIERS**	330
Licences fédérales	3600		
Cotisations diverses	2000	**77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS**	300
66 - CHARGES FINANCIERES	0	**78 - REPRISE SUR AMMORTISSEMENTS ET**	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	300	**79 - TRANSFERT DE CHARGES**	
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0		

TOTAL DES DEPENSES	20110	**TOTAL DES RECETTES**	20110

86 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		**87 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**	
Frais bénévolat donnant lieu à renoncement	300	Dons (renonciation de frais bénévolat)	300
mise à disposition gratuites de biens ou de prestations	1500	Prestations en nature	1500
Personnels bénévoles	25000	Bénévolat	25000
Total général des dépenses	46910	**Total général des recettes**	46910